



# Avocats droits des affaires et immobilier à Marseille

Question / réponse publié le **28/04/2020**, vu **663 fois**, Auteur : [Julien AYOUN Avocat à Marseille](#)

**Notre cabinet d'avocats à Marseille est compétent en droit des affaires et en droit immobilier**

Le cabinet de Maître Julien AYOUN, [Avocat à Marseille](#), est composé d'une équipe d'avocats compétents et à votre écoute.

Nous exerçons principalement en droit immobilier (baux commerciaux, bail habitation, procédure de référé expulsion, copropriété) et en droit des affaires à Marseille (cession de fonds de commerce, droit au bail, dépôt de bilan devant le tribunal de commerce : redressement judiciaire & liquidation judiciaire, recouvrement de factures impayées et accompagnement dans le cadre de l'[indemnisation des pertes d'exploitation](#) par votre compagnie d'assurance).

Nous assistons également en matière de propriété intellectuelle les créateurs dans le cadre de leurs dépôts de marque auprès de l'INPI (propriété industrielle) et procédure d'[opposition de marque à l'INPI](#) ainsi qu'en matière de droits d'auteur (propriété littéraire et artistique).

Consulter la dernière vidéo de Maître Julien AYOUN, en matière d'[indemnisation des pertes d'exploitation par assurance](#).